
Évolution récente de l'assimilation linguistique au Canada

Charles Castonguay
Département de mathématiques
Université d'Ottawa

L'usage du français en public au Canada a connu une extension certaine depuis la Révolution tranquille, notamment dans les domaines du travail et du commerce au Québec, et dans ceux des services gouvernementaux et de l'éducation ailleurs au Canada. Cependant, les renseignements sur la langue maternelle et la langue d'usage à la maison, recueillis aux derniers recensements, montrent que l'anglais a conservé son pouvoir d'assimilation dans l'aire plus intime du foyer. En effet, de 1971 à 1986, l'anglicisation nette de la population francophone, mesurée au moyen de la langue principale à la maison, demeure à peu près au même niveau dans chacune des provinces, sinon augmente au Manitoba et en Saskatchewan. Cette anglicisation est d'une telle ampleur que, compte tenu de la baisse de la fécondité qui s'est étendue à l'ensemble des populations provinciales francophones, le renouvellement intergénérationnel des minorités de langue française à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick paraît désormais définitivement compromis. Au Québec, par ailleurs, la force d'attraction relative du français, qui augmentait régulièrement parmi les cohortes successives d'immigrants allophones depuis le début de la Révolution tranquille, semble en régression chez ceux qui sont arrivés depuis le référendum de 1980.

*

* *

La Révolution tranquille, qui a peut-être pris naissance après la Seconde Guerre mondiale mais a vraiment fait sentir ses effets dans les années 1960, a entraîné l'estompement et, parfois, la disparition de plusieurs aspects fondamentaux de la société canadienne-française traditionnelle. La présente étude a pour but d'examiner sommairement dans quelle mesure certains de ces bouleversements ont modifié le cours de l'assimilation linguistique des francophones du Canada et l'incidence de celle-ci sur le processus de renouvellement démographique des populations francophones dans les différentes provinces canadiennes.

À la faveur du mouvement d'affirmation des années 1960, l'usage du français en public au Canada a connu un essor remarquable, notamment comme langue de travail et de commerce au Québec, et comme langue d'éducation et de services gouvernementaux dans le reste du Canada (voir, par exemple, Béland, 1991, et *Langue et société*, 1989). Conséquemment, la proportion de non-francophones qui déclarent aux recensements connaître «assez bien le français pour soutenir une conversation» a rapidement augmenté depuis 1961 dans toutes les régions canadiennes (Lachapelle, 1989, 1990, tableaux 7 et 8).

Cette augmentation des locuteurs du français en tant que langue seconde a, dans un certain sens, compensé une autre transformation associée à la Révolution tranquille, soit la réduction de la fécondité des francophones – jadis profondément catholiques en la matière – à un niveau comparable à celui de la plupart des pays occidentaux industrialisés. En effet, malgré la sous-fécondité qui semble désormais caractériser les populations francophones des différentes provinces, la proportion de locuteurs du français parmi la population totale est demeurée stable au Canada depuis le recensement de 1951 et a même augmenté dans les diverses régions linguistiques canadiennes (*Ibid.*).

Il faut cependant convenir que, tant en ce qui concerne l'étendue que la qualité de l'usage du français au Canada, cette compensation demeure illusoire, en ce que la hausse du nombre relatif de locuteurs occasionnels ou potentiels y dissimule une baisse équivalente du poids relatif de ses locuteurs habituels. En ce sens, la diffusion qu'a connue récemment le français au Canada va de pair avec une dilution de son usage.

Par surcroît, les données sur l'aptitude à converser en français sont elles-mêmes, pour dire le moins, plutôt fragiles. En vue du recensement de 1991, Statistique Canada a en fait testé une question qui, à la formulation habituelle : « Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation ? », ajoute la précision suivante : « assez longue sur divers sujets ». Sur la foi des résultats, le statisticien en chef a exprimé l'avis que cet ajout entraînerait une baisse « assez importante » de la proportion de bilingues au Canada. En particulier, on peut estimer qu'en regard de la formulation habituelle, la nouvelle question – somme toute assez peu exigeante elle aussi – aurait pour effet de réduire presque de moitié le nombre de non-francophones à l'extérieur du Québec qui se déclareraient capables de converser en français¹.

Sans vouloir le moindrement nier l'intérêt de la récente expansion du français comme langue seconde au Canada, notamment par le truchement de son enseignement au moyen de la méthode d'immersion, il nous a donc paru plus significatif de suivre ici l'évolution de sa pratique comme langue première.

À cette fin, nous considérerons qu'une personne a le français comme première langue si elle déclare le parler habituellement à la maison. Dans une Amérique du Nord plutôt anglicisante, il s'agit là d'une aire d'activité parmi les plus favorables à l'usage du français, particulièrement à l'extérieur du Québec². De plus, cette réduction au contexte du foyer de la notion courante de francophone – une personne « qui parle habituellement le français », selon le *Petit Robert* – a l'avantage de figurer doublement au questionnaire des recensements canadiens depuis 1971, soit à titre de *langue maternelle* ou « première langue apprise et encore comprise », ce qui équivaut le plus souvent à la langue parlée habituellement par le répondant à la maison dans son enfance, et à titre de *langue d'usage* actuelle, c'est-à-dire la langue parlée habituellement par le répondant dans sa maison à l'époque du

1. Voir Fellegi (1989, p. 7) et le Test du recensement national du 4 novembre 1988 (résultats disponibles sur demande auprès de Statistique Canada).

2. Voir la section 4.2 dans les divers profils provinciaux à l'extérieur du Québec dans Dallaire et Lachapelle (1990). Voir également le texte de Bernard dans le présent recueil.

recensement. Les recensements plus récents permettent donc de calculer la population francophone de deux façons différentes, selon qu'on choisit de considérer la langue habituelle du répondant à la maison, dans son enfance ou au moment du recensement.

À partir des réponses fournies par une même personne à ces deux questions, on peut constater soit la *persistance linguistique individuelle*, lorsque la langue maternelle demeure la langue d'usage, ou l'*assimilation linguistique individuelle*, quand la langue d'usage diffère de la langue maternelle. Mais l'observation directe, sur le plan individuel, de ces deux phénomènes complémentaires n'est pas possible avant 1971, vu que seule la question sur la langue maternelle était posée aux recensements antérieurs. Auparavant, les chercheurs ont estimé la persistance linguistique par une autre méthode, celle de la *transmission intergénérationnelle* de la langue maternelle, des mères aux enfants. On parle alors d'*assimilation intergénérationnelle*, lorsque la mère transmet à ses enfants une autre langue que sa langue maternelle.

Bien sûr, cette forme d'assimilation se trouve normalement associée à l'assimilation individuelle de la mère, c'est-à-dire à l'adoption par celle-ci d'une langue d'usage au foyer différente de sa langue maternelle. Mais ce n'est pas toujours le cas : une mère peut faire d'abord apprendre à ses enfants sa langue maternelle, tout en utilisant plus souvent une autre langue, avec, par exemple, son conjoint. D'autre part, comme déterminant du renouvellement intergénérationnel d'un groupe linguistique, la transmission éventuelle de la langue de la mère à ses enfants se trouve intimement liée à la fécondité sous forme de *reproduction linguistique* du groupe, dont le complément a été appelé *aggregate assimilation* par Lieberman, terme que nous traduirons par *assimilation collective*. Les notions de reproduction linguistique et d'assimilation collective concernent donc la mesure dans laquelle le groupe renouvelle ses effectifs d'une génération à l'autre (Lieberman, 1965).

En suivant l'évolution de l'assimilation et de son incidence sur le nombre de locuteurs habituels du français, il sera utile de considérer l'assimilation sous ces trois formes : individuelle, intergénérationnelle et collective. Le schéma 1 résume les renseignements pertinents pour chacune. Nous verrons qu'une seule des trois évolue favorablement pour le français, en tant que langue première.

SCHÉMA 1
**CONCEPTS COMPLÉMENTAIRES
 ET MODES DE CALCUL ASSOCIÉS
 AUX DIVERSES FORMES D'ASSIMILATION LINGUISTIQUE**

**Persistence linguistique
individuelle**

Base d'évaluation : l'individu

Mode de calcul : comparer langue d'usage et langue maternelle

Assimilation individuelle

**Transmission linguistique
intergénérationnelle**

Base d'évaluation : la famille

Mode de calcul : comparer langue maternelle des enfants et langue maternelle de leur mère

Assimilation intergénérationnelle

Reproduction linguistique

Base d'évaluation : la génération

Mode de calcul : comparer le nombre d'enfants et le nombre de jeunes adultes d'une langue maternelle donnée

Assimilation collective

Note : Dans chaque cas, le taux d'assimilation égale le complément à l'unité du concept complémentaire.

ÉVOLUTION DES POPULATIONS FRANCOPHONES DEPUIS 1951

Afin d'avoir une perspective assez étendue sur notre sujet, remontons tout d'abord au recensement qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. On ne peut pas alors observer directement l'assimilation individuelle, vu que la question sur la langue actuelle au foyer ne fut introduite qu'au recensement de 1971, à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967, p. 18), ou commission Laurendeau-Dunton. Par ailleurs, il paraît que les données de 1941 font problème quant à la mesure de l'assimilation intergénérationnelle (Maheu, 1970, p. 23), ce qui explique peut-être en partie pourquoi Lieberson (1970, p. 179, 222) a estimé à un niveau très faible, sinon inexistant, l'assimilation des populations francophones avant la guerre. Quoi qu'il en soit, les démographes s'accordent à reconnaître dans l'importante immigration internationale non francophone d'après-guerre et dans la réduction de la fécondité des francophones les principales causes de la baisse générale du nombre relatif des francophones, y inclus au Québec (voir les premières colonnes du tableau 1)

(Charbonneau et Maheu, 1973 ; Lachapelle et Henripin, 1980 ; Termote et Gauvreau, 1988).

TABLEAU 1
POIDS RELATIF (EN %) DE LA POPULATION
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, CANADA
ET PROVINCES, DE 1951 À 1986

	1951	1961	1971	1981	1986
Canada	29,0	28,1	26,9	25,8	25,3
Québec	82,5	81,2	80,7	82,8	83,4
Reste du Canada	7,3	6,6	6,0	5,3	5,0
Terre-Neuve	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5
Île-du-Prince-Édouard	8,6	7,6	6,6	5,0	4,7
Nouvelle-Écosse	6,1	5,3	5,0	4,2	4,1
Nouveau-Brunswick	35,9	35,2	34,0	33,7	33,6
Ontario	7,4	6,8	6,3	5,5	5,3
Manitoba	7,0	6,6	6,1	5,1	4,9
Saskatchewan	4,4	3,9	3,4	2,6	2,3
Alberta	3,6	3,1	2,9	2,8	2,4
Colombie-Britannique	1,7	1,6	1,8	1,7	1,6
Yukon et T.N.-O.	3,5	3,8	2,2	2,6	2,7

Note : Afin de rendre les données de 1981 et 1986 davantage comparables à celles des recensements antérieurs, nous avons compté comme étant de langue maternelle française une majorité des cas de langue maternelle double anglais-français, soit 65 % au Canada, 75 % au Québec et 55 % dans les autres provinces. De même, dans chaque région, nous avons estimé à 40 % et à 20 % respectivement la part du français parmi les déclarations doubles, français-tierce langue, et triples, anglais-français-tierce langue. Ces pondérations se fondent sur le fichier de contre-vérification du recensement de 1986.

Sources : Pour 1951, 1961 et 1971, Beaujot et McQuillan, 1982, tableau 7.1 ; pour 1981 et 1986, Statistique Canada, 1987, tableau 4, et Denis, 1988, tableaux 5.12 à 5.14.

Cependant, des estimations de l'assimilation intergénérationnelle et l'interprétation longitudinale des données de 1971 sur l'assimilation individuelle font voir qu'à l'extérieur du Québec, l'assimilation était déjà considérable en 1951 et en 1961 (Lieberson, 1970 ; Maheu, 1970, tableau 12 ; Castonguay, 1974, 1979). Par ailleurs, à partir des années 1950, la baisse de la fécondité francophone s'est poursuivie de façon très régulière dans toutes les provinces (Dallaire et Lachapelle, 1990, section 3.2 de chaque profil provincial). Assimilation et sous-fécondité comptent donc pour une part plus large dans la réduction plus récente

du poids des francophones au Canada et à l'extérieur du Québec (voir les dernières colonnes de notre tableau).

L'immigration non francophone continue néanmoins à y jouer un rôle important. Quant à l'augmentation rapide des francophones dans la population québécoise depuis 1970, nous savons qu'elle s'explique par l'important déficit de la population anglophone du Québec dans les échanges migratoires avec les autres provinces, depuis la Révolution tranquille (Castonguay, 1988, tableau 1).

Pour apprécier adéquatement l'impact de l'assimilation individuelle et collective sur l'évolution des populations francophones, on ne saurait cependant se limiter à considérer leur seul poids relatif. L'examen de l'effectif francophone en chiffres absolus est à cet égard d'autant plus instructif que l'apport migratoire francophone de l'étranger est relativement négligeable. Le tableau 2 montre bien que la baisse soutenue de la proportion des francophones a de plus en plus à voir avec une faiblesse grandissante du mécanisme de renouvellement des générations, c'est-à-dire avec la sous-fécondité et l'assimilation. En effet, si la croissance de l'effectif francophone au Canada a été de plus d'un million entre 1951 et 1961, elle se trouve réduite à un peu plus de 100 000 personnes entre 1981 et 1986.

On notera aussi qu'entre les recensements plus récents, la part du Québec dans la croissance de la population francophone canadienne se trouve accrue – et ce, malgré les pertes nettes légères mais continues du Québec dans ses échanges migratoires francophones avec les autres provinces depuis la Révolution tranquille (Castonguay, 1988, tableau 1). N'était-ce de ce déficit qui, selon le tableau 3 ci-dessous, s'élève à environ 22 000 personnes de langue maternelle française entre 1971 et 1981 et à quelque 12 000 entre 1981 et 1986, la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec aurait manifestement amorcé, à partir de 1971, un déclin en chiffres absolus. Voyons cela de plus près.

TABLEAU 2
POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE,
CANADA ET PROVINCES, DE 1951 À 1986 (EN MILLIERS)

	1951	1961	1971	1981	1986
Canada	4 069	5 123	5 794	6 275	6 395
Québec	3 347	4 270	4 867	5 332	5 445
Reste du Canada	722	853	926	942	947
Terre-Neuve	2	3	4	3	3
Île-du-Prince-Édouard	8	8	7	6	6
Nouvelle-Écosse	39	40	39	36	36
Nouveau-Brunswick	185	211	216	234	238
Ontario	342	425	482	476	485
Manitoba	54	61	61	53	52
Saskatchewan	37	36	32	26	24
Alberta	34	42	47	62	56
Colombie-Britannique	19	26	38	46	46
Yukon et T.N.-O.	0	1	1	2	2

Note : La pondération différente des réponses multiples selon la région peut causer un léger écart entre les effectifs de langue maternelle française du Canada et ceux de ses provinces ou territoires.

Sources : Voir celles du tableau 1.

INCIDENCE DES MIGRATIONS INTERPROVINCIALES SUR L'APPRÉCIATION DE L'ASSIMILATION

En recherchant une appréciation juste de l'importance de l'assimilation, il importe d'éliminer autant que possible l'effet des migrations. Malheureusement, on ne se donne pas toujours cette peine. Par exemple, en cherchant à vérifier si les Franco-Ontariens résistent mieux à l'assimilation, un démographe a souligné que la fraction des francophones (langue d'usage), dans l'ensemble de la population de l'Ontario, est restée presque stable de 1981 à 1986, alors qu'elle avait diminué de façon marquée entre 1971 et 1981 (Henripin, 1988, p. 8). On peut constater la même chose au tableau 1 quant à l'évolution du poids relatif de la population ontarienne de langue maternelle française au cours de la même période. En fait, au tableau 2, on voit que l'effectif de langue maternelle française en Ontario a baissé d'environ 6 000 entre 1971 et 1981, puis qu'il a augmenté de quelque 9 000 entre 1981

et 1986. On ne peut en conclure pour autant, comme l'a proposé encore tout récemment le commissaire aux langues officielles du Canada, que la vitalité de la minorité franco-ontarienne s'est accrue entre les deux périodes (Commissaire aux langues officielles, 1991, p. xv).

Le hic, c'est que tous ces mouvements, en nombres relatifs et absolus, s'expliquent en majeure partie, sinon en totalité, par la migration interprovinciale. Le tableau 3 montre que, dans ses échanges de migrants de langue maternelle française avec les autres provinces, l'Ontario a connu un déficit d'environ 7 000 personnes entre 1971 et 1981, suivi d'un gain net de quelque 13 000 entre 1981 et 1986.

TABLEAU 3
SOLDE MIGRATOIRE INTERPROVINCIAL DE LA POPULATION
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, QUÉBEC
ET RESTE DU CANADA, DE 1971-1976 À 1981-1986

	1971-1976	1976-1981	1981-1986
Québec	- 3 888	- 18 065	- 12 947
Reste du Canada	3 888	18 065	12 947
Terre-Neuve	- 557	- 655	- 265
Île-du-Prince-Édouard	28	125	322
Nouvelle-Écosse	394	510	1 044
Nouveau-Brunswick	3 135	- 580	1 004
Ontario	- 4 649	- 2 030	12 581
Manitoba	- 807	- 840	865
Saskatchewan	- 393	935	39
Alberta	2 897	15 125	- 4 470
Colombie-Britannique	3 879	5 510	1 871
Yukon et T.N.-O.	- 39	- 35	- 44

Source : Dallaire et Lachapelle, 1990, profils provinciaux.

Ainsi, il faut clairement éviter, dans l'appréciation de l'évolution de la population franco-ontarienne, de confondre vitalité linguistique et bilan migratoire. À la lumière du tableau 3, il serait de même tout aussi inexact d'interpréter, par exemple, l'augmentation de la population de langue maternelle française en Alberta, dans les années 1970, suivie d'une régression sensible dans la première moitié des années 1980, mouvements bien visibles dans le tableau 2, comme s'il s'agissait d'un

regain phénoménal suivi d'un recul de la « vitalité » des Franco-Albertains : c'est bien le boom pétrolier que cette province a connu au cours de la première période qui y a attiré un gain net interprovincial de 18 000 francophones (langue maternelle), et son essoufflement subséquent qui a conduit à un ressac de près de 4 500 francophones, par la suite. De même, on voit par le tableau 3 qu'en Colombie-Britannique le maintien d'un effectif de langue maternelle française important se réalise par le moyen d'apports migratoires interprovinciaux soutenus et non grâce à une viabilité de sa population francophone en elle-même.

Il faut donc recourir à des analyses plus fines que ce que permettent nos premiers tableaux pour évaluer en connaissance de cause l'ampleur, le mouvement et l'impact de l'assimilation. Mais avant de s'y engager, une mise au point s'impose quant à l'appréciation de la réalité linguistique actuelle.

LA POPULATION FRANCOPHONE ACTUELLE

La commission Laurendeau-Dunton a insisté sur le manque de pertinence des données sur la langue maternelle pour évaluer la situation contemporaine : elles sont « en retard d'une génération sur l'événement » (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967, p. 18). En effet, la langue maternelle correspond à la langue d'usage de l'enfance. Ainsi, même les données les plus récentes des tableaux 1 et 2 témoignent plutôt d'une situation linguistique contemporaine de cette commission, il y a maintenant un quart de siècle.

Sans doute est-il de bonne guerre que des groupes de pression présentent encore des effectifs francophones qui sont comptés selon la langue maternelle³. Mais, à la limite, cela devient incohérent puisque, depuis leur enfance, un nombre non négligeable de « francophones » énumérés de la sorte, soit quelque 30 000, seraient, selon leurs déclarations au dernier recensement, devenus unilingues anglais (Statistique

3. Par exemple, la Fédération des francophones hors Québec (1990, p. 7) exagère l'importance de la population francophone à l'extérieur du Québec : « à l'heure actuelle (sic), la population francophone hors Québec, c'est un million de personnes ». Or, le recensement le plus récent donne 683 000 francophones, langue d'usage *actuelle*, à l'extérieur du Québec (tableau 4).

Canada, 1989, tableau 3). De même, le Commissaire aux langues officielles (1988, p. 12) manifeste peu de clairvoyance à ce sujet :

S'il est certain que l'on peut évoluer, au cours d'une vie, sur le plan linguistique et culturel, il reste cependant que pour évaluer la vitalité des collectivités de langue officielle au Canada, le critère le plus fondamental est celui de la langue apprise au moment où l'on maîtrise le langage lui-même.

Reconnaissons donc plutôt le bon sens de la commission Laurendeau-Dunton – et la justesse du portrait qu'a tracé de la population francophone d'aujourd'hui la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, ou commission Bélanger-Campeau, dès les premiers paragraphes de son rapport (1991, p. 17) – et mettons nos observations relativement à jour en regardant, au tableau 4, les populations francophones du Canada, mesurées selon la langue d'usage au moment du recensement le plus récent.

TABLEAU 4
POPULATION DE LANGUE D'USAGE FRANÇAISE,
CANADA ET PROVINCES, 1986

	Poids relatif (en %)	Effectifs (en milliers)
Canada	24,0	6 079
Québec	82,7	5 399
Reste du Canada	3,6	683
Terre-Neuve	0,4	2
Île-du-Prince-Édouard	2,8	4
Nouvelle-Écosse	2,9	25
Nouveau-Brunswick	31,3	222
Ontario	3,8	346
Manitoba	2,8	30
Saskatchewan	1,0	10
Alberta	1,1	26
Colombie-Britannique	0,6	18
Yukon et T.N.-O.	1,4	1

Note : La langue d'usage d'une personne est celle qu'elle parle habituellement à la maison. Nous avons réparti les réponses multiples de façon égale parmi les langues déclarées. Un léger écart entre l'effectif de langue d'usage française d'une région et celui de ses parties peut provenir de l'ajustement, au niveau de la population totale, d'estimations fondées sur des données-échantillon.

Sources : Statistique Canada, 1987, tableau 1 ; 1989, tableau 1.

On y constate qu'en 1986 le poids et le nombre de francophones selon la langue d'usage sont partout sensiblement inférieurs à leurs poids et effectifs au même recensement, selon la langue maternelle, présentés aux tableaux précédents. Nous tenons là de façon directe l'effet net de l'assimilation individuelle.

Notons qu'en passant des données de 1986 sur la langue maternelle à celles sur la langue d'usage, l'anglicisation nette de la population francophone du Québec est la moins significative, en ce que l'ampleur du recul observé s'y trouve le plus étroitement liée au mode de simplification des réponses multiples que nous avons appliqué aux données de 1986. Nous y avons, cependant, employé les pondérations suggérées par la recherche la plus récente touchant cet épineux problème (Castonguay, 1992, tableau 1; Lachapelle, 1992, annexe). Et même si l'on répartit de façon égale les langues maternelles multiples parmi les langues déclarées, comme nous l'avons fait pour les langues d'usage multiples, la population québécoise de langue d'usage française qui en découle demeure légèrement inférieure à celle de langue maternelle française (Dallaire et Lachapelle, 1990, tableau 9b).

Toutefois, une appréciation adéquate d'une assimilation qui soit contemporaine d'un recensement donné exige qu'on observe le phénomène auprès d'un groupe d'âge susceptible de témoigner le plus précisément et le plus actuellement possible de son ampleur.

LE TAUX ACTUEL D'ASSIMILATION INDIVIDUELLE

Comme mesure de l'ampleur de l'assimilation individuelle, d'aucuns utilisent le complément à l'unité du rapport entre la population totale de langue d'usage française et celle de langue maternelle française. Mais au même titre que d'autres phénomènes de population, telle la fécondité, l'assimilation se rapporte essentiellement à une période particulière de la vie, soit celle du passage de l'univers linguistique de l'enfance à celui de l'adulte d'âge mûr.

Par conséquent, dans le but de déterminer l'importance de l'assimilation au cours de la période qui a précédé immédiatement un recensement donné, les chercheurs ont généralement convenu d'employer le taux d'assimilation des personnes âgées de 35 à 44 ans à ce

recensement (voir par exemple Castonguay, 1974, p. 127, et Lachapelle, 1986, tableau 1). Ce groupe d'âge sert ainsi de *groupe repère* pour l'appréciation de l'assimilation, approximativement contemporaine du recensement visé, en ce qu'il forme la cohorte qui a le plus récemment complété le passage de cette période de la vie où un changement de langue principale à la maison risque le plus souvent de s'accomplir. Par rapport à la mesure de l'assimilation au moyen de la population totale, tous âges confondus, ce choix répond à la même logique suivant laquelle on attend qu'une génération de femmes ait passé l'âge de procréer avant de déterminer sa descendance finale. De plus, l'emploi du groupe repère élimine pratiquement l'effet non pertinent de la variation éventuelle de la composition de la population selon l'âge sur celle du taux d'assimilation.

Regardons donc, au tableau 5, le taux net actuel d'anglicisation des francophones, langue maternelle, en 1971 et en 1986, soit respectivement au premier et au dernier recensement à nous fournir les données utiles pour sa mesure directe.

Il en ressort que, de façon générale, l'ampleur de l'assimilation individuelle des francophones est demeurée à peu près stable au Canada et dans ses diverses provinces, la seule variation significative étant sa nette croissance au Manitoba et en Saskatchewan.

En effet, compte tenu de ce que nous savons sur la validité des données concernées, en particulier celles sur la langue maternelle, et de l'impact des changements apportés par Statistique Canada à la formulation des questions et au traitement des réponses, notamment au procédé de simplification des réponses multiples sur le calcul de l'assimilation (voir Castonguay, 1990, 1992), il nous semble préférable, pour le moment, de ne pas considérer comme significatives les variations du taux d'anglicisation des francophones du tableau 4 ailleurs que dans ces deux dernières provinces. Sur le plan strictement quantitatif aussi, plusieurs de ces fluctuations demeurent sans signification statistique du fait que les données en jeu sont fondées sur des échantillons d'un cinquième d'une population francophone déjà numériquement faible.

TABLEAU 5
TAUX NET D'ANGLICISATION INDIVIDUELLE (EN %),
POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE
DE 35 À 44 ANS, CANADA ET PROVINCES, 1971 ET 1986

	1971	1986
Canada	6,4	6,0
Québec	(0,2)	0,4
Reste du Canada	38,7	36,7
Terre-Neuve	34,6	34,9
Île-du-Prince-Édouard	50,3	50,8
Nouvelle-Écosse	42,0	40,2
Nouveau-Brunswick	11,8	10,7
Ontario	38,1	37,2
Manitoba	44,7	54,2
Saskatchewan	59,9	76,9
Alberta	64,1	64,4
Colombie-Britannique	76,8	69,0
Yukon et T.N.-O.	68,8	60,0

Note : Le taux net d'anglicisation individuelle égale la différence entre la population de langue maternelle française et celle de langue d'usage française, divisée par la population de langue maternelle française. Pour 1986, nous avons simplifié les déclarations multiples de langue maternelle et de langue d'usage à la façon du tableau 1 et du tableau 4, respectivement. Le taux d'anglicisation de (0,2) % au Québec en 1971 indique un léger excédent, à ce recensement, de l'effectif de langue d'usage française de 35 à 44 ans, en regard de celui de langue maternelle française.

Sources : Statistique Canada, 1974, tableaux 10 et 11 ; 1989, tableau 2.

Contrairement, donc, à ce que laissait entrevoir l'interprétation longitudinale des données de 1971 sur l'assimilation individuelle et les mariages mixtes (Castonguay, 1979), les minorités provinciales francophones, à l'exception de celles du Manitoba et de la Saskatchewan, ne paraissent pas accuser une anglicisation sensiblement accrue au cours des dernières années.

Les lois linguistiques et autres efforts de promotion du français auraient-ils réussi, alors, à arrêter la progression, du moins apparente, de l'anglicisation individuelle dans la plupart des provinces ? Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut le conclure, tant la comparaison des données de 1971 et 1986 soulève des problèmes aigus, sinon insolubles. Et comment expliquer qu'au Québec, où les lois et les

efforts en ce sens ont été les plus importants, la position du français sur le plan de l'assimilation semble plus faible en 1986 qu'en 1971 ? En définitive, il vaut mieux maintenir une grande prudence dans l'appréciation du mouvement de l'assimilation individuelle entre les deux recensements en cause.

CHUTE GÉNÉRALE DE LA FÉCONDITÉ

L'évolution du second facteur d'importance pour le renouvellement des populations francophones, soit la fécondité, est autrement plus claire. Le tableau 6 fait voir toute l'ampleur qu'a prise la baisse régulière de la fécondité des femmes de langue maternelle française depuis l'époque de la commission Laurendeau-Dunton.

TABLEAU 6
INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ DES FEMMES DE LANGUE
MATERNELLE FRANÇAISE, CANADA ET PROVINCES, 1956-1961,
1966-1971 ET 1981-1986 (ENFANTS PAR FEMME)

	1956-1961	1966-1971	1981-1986
Canada	4,31	2,36	1,49
Québec	4,22	2,27	1,47
Reste du Canada	4,95	2,87	1,60
Terre-Neuve	6,20	3,62	1,77
Île-du-Prince-Édouard	6,86	4,25	1,91
Nouvelle-Écosse	4,63	3,00	1,60
Nouveau-Brunswick	5,91	3,26	1,61
Ontario	4,60	2,64	1,54
Manitoba	5,01	3,05	1,87
Saskatchewan	5,43	3,43	2,14
Alberta	5,04	3,19	1,81
Colombie-Britannique	4,99	2,85	1,47

Note : Un niveau de fécondité de 2,1 enfants par femme assure le remplacement des générations, si l'on fait abstraction de la dimension linguistique. La population francophone du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est trop faible et volatile pour permettre une appréciation significative de sa fécondité.

Source : Dallaire et Lachapelle, 1990.

Ce tableau montre, fait relativement moins connu, que la fécondité des minorités francophones dans le reste du Canada a suivi, avec en

moyenne seulement cinq années de retard, la chute de celle de la majorité francophone du Québec, si bien qu'au dernier recensement seules les femmes francophones de la Saskatchewan assuraient le remplacement de leur génération, leur indice synthétique se situant encore en 1986 juste au-dessus du seuil de 2,1 enfants par femme.

De concert avec l'assimilation individuelle qui s'est maintenue, disons, à un niveau constant mais généralement élevé à l'extérieur du Québec, l'effondrement de la fécondité francophone au cours du dernier quart de siècle porte à conclure que le remplacement intergénérationnel de la plupart des minorités provinciales se trouve définitivement compromis. Mais avant d'examiner cela de plus près, voyons l'unique aspect positif du tableau général de l'assimilation.

AMÉLIORATION DE LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DU FRANÇAIS

En raison de certains doutes touchant l'emploi des données des recensements pour mesurer l'assimilation individuelle des francophones au Québec, Statistique Canada a proposé de revenir à la mesure intergénérationnelle de l'assimilation, soit à la comparaison de la langue maternelle des enfants à celle de leur mère. Curieusement, sur sa lancée, l'organisme fédéral ne s'est pas préoccupé outre mesure de la validité des données sur la langue maternelle, qui semblent présenter plus de problèmes en cette matière que celles sur la langue d'usage, particulièrement en ce qui concerne les jeunes enfants (Castonguay, 1992; Lachapelle, 1992).

Quoi qu'il en soit, il ressort de cette méthode que, de la fin des années 1960 au début des années 1980, la transmission du français, langue maternelle, des mères aux enfants est demeurée stable dans la plupart des régions, mais a nettement augmenté au Québec et au Nouveau-Brunswick, si bien qu'elle a augmenté très sensiblement aussi dans l'ensemble du Canada (Fellegi, 1989, p. 6; Lachapelle, 1992, p. 10). Corrélativement, cela signifie que l'assimilation intergénérationnelle des francophones a connu une baisse équivalente dans ces trois dernières unités géographiques.

En particulier, dans l'ensemble du Canada, le taux net d'assimilation intergénérationnelle aurait diminué de moitié au cours des années

1970, passant d'environ 6 % en ce qui regarde les enfants nés avant le recensement de 1971, à 3 % pour ceux qui sont nés entre 1976 et 1986. Au Québec, on constate même, pour les enfants nés pendant cette dernière période, une francisation nette intergénérationnelle de l'ordre de 1 %, soit un léger surplus d'enfants de langue maternelle française par rapport au nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française (Lachapelle, 1990, p. 10).

Nous avons vu au tableau 5 que l'assimilation individuelle des francophones est demeurée généralement stable entre 1971 et 1986 : dans l'ensemble du Canada, par exemple, le taux net actuel est resté à environ 6 %. Il semble donc que l'assimilation intergénérationnelle des francophones, qui se situait en 1971 à peu près au même niveau que leur assimilation individuelle, se trouve sensiblement inférieure à celle-ci aux derniers recensements, du moins – toujours selon le tableau 5 – dans la partie la plus francophone du Canada et au Canada dans son ensemble.

Ainsi, il existe désormais un paradoxe certain en ce qui concerne les données censitaires sur l'assimilation. Alors que la quasi-totalité des chercheurs ont soutenu jusqu'ici que l'adoption de l'anglais comme langue d'usage au foyer par une mère de langue maternelle française devrait conduire à peu près automatiquement à la transmission de l'anglais comme langue maternelle à ses enfants éventuels⁴, selon les données censitaires plus récentes, nombre de mères francophones anglicisées, du moins dans la partie la plus francophone du Canada, transmettraient à leurs enfants une autre langue, en l'occurrence le français, que leur langue principale à la maison. S'il s'agit réellement d'un comportement linguistique différencié à la maison de la part de ces mères, cette divergence nous apporte un renseignement supplémentaire utile, tant sur la profondeur relative de leur anglicisation individuelle que sur celle de leur transmission du français à leurs enfants.

Toujours est-il que, par souci de clarté, on ne devrait plus désormais affirmer que l'anglicisation des francophones se maintient à un niveau constant au Canada, ni conclure à « la réduction de l'anglicisation des

4. Voir par exemple Joy (1972, p. 37), Maheu (1970, p. 20), Lieberman (1970, p. 200), Lachapelle et Henripin (1980, p. 134-136). Pour un jugement et des observations plus nuancés portant sur cette hypothèse, voir Castonguay (1981, sections 7.5 et 10.4).

francophones» (Lachapelle, 1990, p. 11) sans préciser de quelle sorte d'anglicisation il s'agit, de l'individuelle ou de l'intergénérationnelle. Depuis 1971, ces deux types d'assimilation semblent suivre un cours divergent.

Quant à leur signification, l'assimilation individuelle concerne de manière on ne peut plus directe l'évaluation du poids et de l'effectif de la population francophone actuelle, selon la langue principale parlée au foyer au moment de l'observation. En revanche, l'assimilation intergénérationnelle se rapporte à la description de la population saisie selon la langue maternelle. De plus, l'appréciation de son incidence sur la population francophone demeure incomplète si l'on ne tient pas compte en même temps de l'autre composante du renouvellement intergénérationnel, la fécondité.

En effet, malgré que le renseignement sur la langue maternelle accuse généralement un retard certain sur l'actualité, son caractère relativement permanent lui confère, sous ce dernier rapport, une utilité démographique particulière. De concert avec la fécondité, la transmission linguistique intergénérationnelle, partant des seules données sur la langue maternelle, sert à déterminer le taux de reproduction des populations de langue maternelle française – dont Lieberson a appelé *assimilation collective* le complément.

Examinons donc maintenant l'impact éventuel de la récente amélioration de la transmission intergénérationnelle du français, d'une part, sur le poids et, d'autre part, sur l'effectif des populations francophones, énumérées selon la langue maternelle. Nous verrons que, si la transmission linguistique intergénérationnelle des francophones a peu varié et a même progressé dans quelques provinces, l'inverse est vrai en général de leur taux de reproduction, en termes tant relatifs qu'absolus.

IMPACT DE LA TRANSMISSION AMÉLIORÉE DU FRANÇAIS SUR LE RENOUVELLEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL DU POIDS DES FRANCOPHONES

On peut facilement obtenir une bonne estimation du *taux de reproduction linguistique relative* de la population francophone en divisant le nombre relatif des enfants de langue maternelle française au

sein de la population totale âgée de 0 à 9 ans par celui des adultes de langue maternelle française parmi la population des 25 à 34 ans. C'est ainsi que les démographes ont pour habitude d'évaluer approximativement à quel point le groupe francophone réussit à maintenir son importance relative au sein de la population totale (voir par exemple Beaujot et McQuillan, 1982, tableau 7.1, ou encore Lachapelle et Grenier, 1988, tableaux 1.7, 2.15 et 2.16). Suivons donc, au tableau 7, l'évolution du taux de reproduction relative des diverses populations francophones lors des recensements de 1961, 1971 et 1986.

TABLEAU 7
TAUX APPROXIMATIF DE REPRODUCTION LINGUISTIQUE
RELATIVE DE LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE
FRANÇAISE, CANADA ET PROVINCES, 1961, 1971 ET 1986

	1961	1971	1986
Canada	1,03	0,92	0,92
Québec	1,06	1,01	1,01
Reste du Canada	0,87	0,82	0,73
Terre-Neuve	0,49	0,44	0,53
Île-du-Prince-Édouard	0,78	0,80	0,55
Nouvelle-Écosse	0,61	0,64	0,56
Nouveau-Brunswick	1,13	1,03	0,94
Ontario	0,85	0,82	0,75
Manitoba	0,81	0,76	0,65
Saskatchewan	0,61	0,57	0,38
Alberta	0,59	0,58	0,44
Colombie-Britannique	0,25	0,39	0,32
Yukon et T.N.-O.	0,30	0,34	0,30

Note : Le taux de reproduction relative indique dans quelle mesure un groupe linguistique réussit, au fil des générations, à renouveler sa part de la population totale. Le renouvellement inter-générationnel de l'importance relative du groupe se trouve assuré si ce taux est supérieur à l'unité et, dans le cas contraire, plus ou moins compromis. Pour le calcul du taux, nous avons utilisé le rapport entre le poids relatif des enfants de langue maternelle française au sein de la population de 0 à 9 ans, et celui des adultes de langue maternelle française parmi les 25 à 34 ans. Nous avons simplifié les réponses multiples de 1986 de la même façon que pour le tableau 1.

Sources : Pour 1961 et 1971, Beaujot et McQuillan, 1982, tableau 7.1. Pour 1986, Statistique Canada, 1987, tableau 4, et Denis, 1988, tableaux 5.12 à 5.14.

Il en ressort qu'en 1961 la fécondité des francophones et la transmission intergénérationnelle du français étaient assez élevées pour assurer à la population de langue maternelle française du Québec et du Nouveau-Brunswick et, conséquemment, de l'ensemble du Canada, un rythme de reproduction supérieur à celui de la population totale. Rappelons cependant que d'autres facteurs, dont l'immigration internationale non francophone, ont à cette époque joué de façon plus déterminante que cet avantage intergénérationnel et conduit, comme nous l'avons vu au tableau 1, à une réduction générale du poids des francophones, y inclus au Québec.

On voit également qu'en 1971, soit seulement dix ans plus tard, la fécondité francophone, tout en demeurant partout au-dessus du seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme (tableau 6), s'est déjà suffisamment rapprochée de celle du reste de la population pour que le renouvellement des générations ne favorise plus le poids relatif des francophones qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick et ce, à un degré minime.

Enfin, l'évolution du taux de reproduction relative depuis 1971 est plus intéressante. Malgré la baisse soutenue de la fécondité francophone qui, en 1986, se trouve partout sous le seuil de 2,1 – à l'exception près de la Saskatchewan –, une poursuite semblable de la baisse de la fécondité non francophone, conjuguée avec le regain de la transmission intergénérationnelle du français, réussit, au Québec, à maintenir le taux de reproduction relative de la population de langue maternelle française à un niveau tout juste avantageux.

Les mêmes mécanismes ne suffisent pas, cependant, à conserver à la minorité francophone du Nouveau-Brunswick l'avantage relatif qu'elle détenait encore en 1971. De même, la reproduction relative continue à se détériorer parmi toutes les autres minorités francophones de quelque importance. Quant à la population francophone de l'ensemble du Canada, la stabilisation de la situation au Québec entraîne le maintien du taux au niveau de 0,92.

Bien sûr, pendant cette période, le facteur migratoire a continué de jouer. Avec la poursuite d'une immigration internationale peu francophone, le taux de reproduction relative désormais défavorable de la population de langue maternelle française au Canada a conduit à une

baisse soutenue de son poids relatif (tableau 1). Inversement, au Québec, l'important déficit migratoire interprovincial anglophone a contribué à une augmentation rapide de l'importance relative des francophones bien au-delà de ce qu'aurait pu produire l'avantage reproductif minime de ces derniers.

Mais, pour revenir aux phénomènes qui nous intéressent, l'amélioration de la transmission intergénérationnelle du français au cours des années 1970 ne se traduit donc pas par un rétablissement du renouvellement intergénérationnel du poids relatif des francophones. Tout au plus observe-t-on, au Québec, une stabilisation du taux de reproduction relative à son niveau tout juste favorable de 1971. Dans l'ensemble du Canada, le taux se stabilise aussi, mais à un niveau défavorable, tandis qu'il continue de chuter dans les différentes provinces à l'extérieur du Québec, y inclus au Nouveau-Brunswick.

Si la transmission améliorée du français au Québec et au Nouveau-Brunswick n'a qu'un impact mitigé sur le maintien du poids relatif des francophones, en vertu de la baisse continue de leur fécondité, cette amélioration en chiffres absolus n'a pu, toujours à cause de ce dernier facteur, empêcher un affaiblissement dramatique du renouvellement intergénérationnel de leur effectif. Si donc l'assimilation intergénérationnelle des francophones régresse ou se stabilise dans les diverses provinces, il n'en va pas ainsi, et de très loin, de leur assimilation collective.

L'EFFONDREMENT DU NOMBRE D'ENFANTS FRANCOPHONES

Puisque, sous certains aspects, notamment en ce qui concerne le droit de gérer leurs propres écoles, reconnu par la Constitution canadienne aux minorités de langue maternelle française «là où le nombre le justifie», le nombre peut contribuer de façon plus importante que son poids relatif à la vitalité d'un groupe linguistique, il faut regretter que les démographes se limitent le plus souvent à la seule analyse des indices de reproduction linguistique *relative* des populations francophones. Cependant, la Fédération des jeunes Canadiens français vient de poser un regard courageux sur l'évolution en nombres absolus de la jeunesse de langue maternelle française en comparant notamment ses effectifs aux recensements de 1971 et de 1986 (Bernard, 1990).

Dans cette optique, avant de considérer le taux de reproduction linguistique des francophones, estimé en termes de nombres absolus, comparons au tableau 8 les effectifs de langue maternelle française qui ont servi aux estimations pour 1961 et 1986 du tableau précédent. On peut tirer quantité d'informations de ces données que nous avons arrondies à la centaine près pour en faciliter la comparaison.

TABLEAU 8
ADULTES DE 25 À 34 ANS ET ENFANTS DE 0 À 9 ANS
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, CANADA
ET PROVINCES, 1961 ET 1986 (À LA CENTAINE PRÈS)

	1961		1986	
	Adultes de 25 à 34 ans	Enfants de 0 à 9 ans	Adultes de 25 à 34 ans	Enfants de 0 à 9 ans
Canada	710 800	1 281 600	1 199 900	882 600
Québec	586 400	1 092 700	1 017 300	776 700
Reste du Canada	124 400	188 900	177 800	104 900
Terre-Neuve	800	400	600	300
Île-du-Prince-Édouard	900	1 600	1 000	500
Nouvelle-Écosse	5 100	6 300	6 300	2 800
Nouveau-Brunswick	22 800	59 200	44 100	34 900
Ontario	67 900	92 600	89 600	52 600
Manitoba	8 700	12 700	9 100	5 100
Saskatchewan	5 300	6 300	4 000	1 500
Alberta	7 300	7 600	13 300	4 700
Colombie-Britannique	5 300	2 200	9 200	2 300
Yukon et T.N.-O.	300	200	600	200

Note : Les réponses multiples de 1986 ont été simplifiées comme pour le tableau 1. Voir aussi la note au tableau 2.

Sources : Pour 1961, Beaujot et McQuillan, 1982, tableau 7.1, ainsi que Statistique Canada, 1964, tableaux 95 et 96 ; pour 1986, Statistique Canada, 1987, tableau 4, et Denis, 1988, tableaux 5.12 à 5.14.

Remarquons d'abord qu'à cause d'une migration internationale francophone relativement faible, les adultes de langue maternelle française de 25 à 34 ans, présents au Canada au recensement de 1986, sont pratiquement les mêmes personnes que les enfants de 0 à 9 ans énumérés 25 ans plus tôt, en 1961 : la mortalité précoce expliquerait une bonne partie des absences. Les échanges migratoires francophones entre le

Québec et le reste du Canada ayant été, au cours de la période, également assez faibles, en termes relatifs, la même chose est vraie pour les populations de langue maternelle française de ces deux grandes unités géographiques.

Par ailleurs, compte tenu du léger déficit migratoire interprovincial francophone pour le Québec depuis 1961 (Castonguay, 1988, tableau 1, ainsi que le tableau 3 ci-dessus), il n'est pas surprenant que la baisse relative de l'effectif obtenue en « faisant vieillir » les 0 à 9 ans de 1961 aux 25 à 34 ans de 1986 soit un peu plus sensible au Québec que dans le reste du Canada. Dans les autres provinces, on voit une incidence plus importante de la migration interprovinciale, par exemple dans la réduction plus abrupte, en « vieillissant », des populations des provinces à fort taux de chômage comme le Nouveau-Brunswick, ou dans le maintien amélioré de l'effectif, voire son augmentation marquée, dans des provinces à solde migratoire habituellement positif, telles l'Ontario, l'Alberta ou la Colombie-Britannique.

Toutefois, le nombre d'enfants de 0 à 9 ans en 1986 est partout très inférieur à celui qui est obtenu, une génération plus tôt, en 1961. Sous ce rapport, la seule exception significative est la Colombie-Britannique, grâce à ses gains migratoires aussi réguliers que substantiels (tableau 3).

Enfin, l'appréciation des seuls effectifs dans la dernière colonne du tableau 8 fait voir que, de l'ensemble des enfants de langue maternelle française de 0 à 9 ans au Canada en 1986, virtuellement la totalité, soit 98 %, se trouvent au Québec (88 %), au Nouveau-Brunswick (4 %) ou en Ontario (6 %).

Examinons maintenant l'évolution des taux de reproduction linguistique et d'assimilation collective des différentes populations, calculés approximativement au moyen de nombres absolus, comme ceux du tableau 8.

ÉVOLUTION DES TAUX DE REPRODUCTION ET D'ASSIMILATION COLLECTIVE

Au regard de son renouvellement en nombres absolus, le *taux de reproduction linguistique* d'une population francophone se laisse estimer

grosso modo en divisant l'effectif de langue maternelle française de 0 à 9 ans par celui de 25 à 34 ans majoré de 2 % pour tenir compte de la mortalité entre l'âge moyen de 5 ans et celui de 30 ans. Quoique ce taux soit moins souvent envisagé par les démographes que le taux de reproduction relative, son interprétation est toutefois également plus directe : il indique à quel point un groupe linguistique renouvelle ses effectifs d'une génération à l'autre.

Soulignons que notre calcul est fort approximatif. De façon exacte, le taux de reproduction linguistique serait égal au produit du nombre moyen d'enfants par femme divisé par deux (pour compter seulement les filles), du taux de survie jusqu'à l'âge de fécondité et du taux de transmission linguistique intergénérationnelle. Or les publications de Statistique Canada ne contiennent généralement pas toutes ces informations. À la place du taux de transmission intergénérationnelle du français, par exemple, on a pensé substituer le taux de persistance linguistique individuelle des francophones (voir par exemple Lachapelle, 1986, p. 136). Mais celui-ci étant d'ordinaire inférieur au taux de transmission du français, cela donne lieu à une erreur systématique, celle de sous-estimer la reproduction linguistique des francophones et de surestimer leur assimilation collective.

Notons aussi qu'une évaluation du taux de reproduction semblable à la nôtre peut se fonder sur d'autres groupes d'âge ou employer un facteur de correction différent pour la mortalité précoce. D'ailleurs, notre évaluation des effectifs francophones, en 1986, repose sur une répartition des réponses multiples par provinces et par groupes d'âge identique à celle du tableau 1, qui ne vaut – et encore qu'approximativement – que pour la population (tous âges confondus) du Canada, du Québec et de l'ensemble des autres provinces.

Ces réserves faites, notre calcul a l'avantage d'être aussi accessible que transparent. Un autre mode d'évaluation ne conduirait sans doute pas à une conclusion différente de celle qui se dégage des résultats pour 1961, 1971 et 1986, présentés au tableau 9.

Il en ressort d'emblée, en effet, une tendance extrêmement forte de la reproduction linguistique vers la baisse, si bien qu'au dernier recensement toutes les populations en jeu manifestent une incapacité très nette de renouveler leurs effectifs par leurs propres moyens. Dans

les termes de Lieberson, toutes, sans exception, témoignent en 1986 d'un *taux d'assimilation collective* élevé, celui-ci étant le complément à l'unité du taux de reproduction.

TABLEAU 9
**TAUX DE REPRODUCTION LINGUISTIQUE APPROXIMATIF
 DE LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE,
 CANADA ET PROVINCES, 1961, 1971 ET 1986**

	1961	1971	1986
Canada	1,77	1,28	0,72
Québec	1,82	1,30	0,75
Reste du Canada	1,49	1,15	0,58
Terre-Neuve	0,47	0,91	0,49
Île-du-Prince-Édouard	1,76	1,45	0,51
Nouvelle-Écosse	1,19	1,01	0,44
Nouveau-Brunswick	2,54	1,75	0,77
Ontario	1,34	1,08	0,58
Manitoba	1,42	1,13	0,55
Saskatchewan	1,17	0,97	0,37
Alberta	1,02	0,84	0,34
Colombie-Britannique	0,41	0,49	0,25
Yukon et T.N.-O	0,46	0,56	0,30

Note: Le taux de reproduction linguistique indique dans quelle mesure un groupe renouvelle ses effectifs d'une génération à l'autre. Le renouvellement intergénérationnel est assuré lorsque le taux est supérieur à l'unité et il est plus ou moins compromis dans le cas contraire. Le taux se trouve établi ici par le rapport entre l'effectif de langue maternelle française de 0 à 9 ans, et celui de 25 à 34 ans, ce dernier étant haussé de 2 % pour compenser l'effet de la mortalité précoce. Les réponses multiples de 1986 ont été réparties comme au tableau 1.

Sources: Voir celles du tableau 8.

Remarquons que de prime abord il peut paraître étrange de trouver, en 1986, la population francophone du Québec en situation d'assimilation collective, comme les autres populations francophones du Canada, alors qu'aux derniers recensements elle profitait légèrement de l'assimilation intergénérationnelle, les jeunes enfants de langue maternelle française y étant, nous l'avons vu, un peu plus nombreux que ceux dont la mère était de langue maternelle française. Mais en ce qui concerne la reproduction linguistique, ce léger avantage se trouve balayé par la très forte sous-fécondité des Québécoises francophones. Et, à la ré-

flexion, il ne paraît pas inexact de considérer ce dernier facteur comme témoignant aussi d'une sorte d'assimilation proprement collective, au même titre que, par le passé, on tenait pour une caractéristique culturelle fondamentale de la société canadienne-française sa surfécondité d'avant la Révolution tranquille.

Certes, cette dernière observation rapproche, jusqu'à un certain point, assimilation linguistique et assimilation – ou acculturation – tout court. Cependant, aussitôt qu'on aborde l'assimilation linguistique par son côté intergénérationnel, on pénètre d'emblée dans le champ du processus global de reproduction d'un groupe linguistique ou culturel. Il paraît dès lors illusoire de présenter assimilation ou transmission linguistique intergénérationnelle et fécondité comme indépendantes l'une de l'autre, comme d'aucuns semblent le suggérer (voir par exemple Lachapelle et Grenier, 1988, ou Lachapelle, 1990). En effet, il est plausible que l'impératif de survie du groupe inspire une certaine compensation liant ces deux facteurs – la reproduction naturelle et la transmission linguistique intergénérationnelle – et faisant en sorte qu'un affaiblissement de la fécondité puisse s'accompagner d'une transmission linguistique ou culturelle améliorée entre les générations.

D'ailleurs, dans le domaine de l'action politique, connexe à celui de la langue, on a déjà invoqué l'efficacité d'un semblable mécanisme compensatoire en signalant, dans le cas du Québec francophone, l'existence d'une relation inverse entre la faiblesse numérique et la volonté d'affirmation, c'est-à-dire de survie: «Les nouvelles générations [...] moins nombreuses, et peut-être par là plus conscientes de la fragilité de ce qui fait leur identité propre [...] ne seront-elles pas amenées à prendre le relais des générations de la Révolution tranquille pour mener celle-ci à son véritable terme?» (Martin, 1987, p. 112).

Pour clore cette digression, relevons qu'un tel jeu de compensation, dans sa forme plus sociolinguistique, semble s'être donné une expression concrète dans l'amélioration de la transmission du français des mères aux enfants, au Québec et au Nouveau-Brunswick, soit justement au sein des deux populations francophones qui partagent encore, au Canada, un sentiment collectif assez élevé pour s'envisager, à l'occasion, comme formant des peuples distincts.

Pour revenir au tableau 9, il est remarquable qu'au Nouveau-Brunswick, malgré une transmission intergénérationnelle du français moins élevée qu'au Québec, la fécondité régulièrement plus élevée des francophones (tableau 6) résulte en un taux de reproduction linguistique très nettement supérieur à celui qui est observé au Québec, du moins en 1961 et 1971. Mais cet avantage n'existe pratiquement plus au dernier recensement – on y relève en 1986 des taux de reproduction respectifs de 0,77 et 0,75 –, la fécondité acadienne s'étant rapprochée d'assez près de la sous-fécondité québécoise.

Ensemble, ces derniers taux font néanmoins en sorte que le taux de reproduction des francophones s'élève en 1986 à 0,72 pour l'ensemble du Canada, ce qui équivaut à un taux d'assimilation collective de 0,28 ou 28 %. En d'autres mots, au dernier recensement, la sous-fécondité et l'assimilation intergénérationnelle des francophones du Canada entraînent ensemble une réduction de près de 30 % dans l'effectif des jeunes enfants de langue maternelle française, en regard de celui de la génération précédente.

Le tableau 9 nous apprend aussi qu'en 1961 – c'est-à-dire vers l'époque de la commission Laurendeau-Dunton – la surfécondité francophone assurait partout, malgré une assimilation linguistique certaine, le remplacement intergénérationnel des populations, à l'exception des minorités les plus éloignées. Mais, en l'espace d'une génération, cette compensation s'est partout éteinte. Tant par sa rapidité que par son ampleur, ce renversement est proprement vertigineux.

En particulier, la relève francophone en Ontario est réduite, en 1986, à moins de 60 % de la génération précédente et la situation est encore plus grave à mesure qu'on s'éloigne davantage du Québec et du Nouveau-Brunswick. Si bien qu'en dépit du taux de reproduction relativement élevé des francophones de cette dernière province, dans l'ensemble du Canada à l'extérieur du Québec, les enfants francophones de 0 à 9 ans ne se trouvent, comme en Ontario, guère plus nombreux que la moitié de la génération précédente. Autrement dit, en 1991, l'assimilation collective des francophones à l'extérieur du Québec approche sans doute de 50 %, taux qui en 1986 était déjà dépassé dans plusieurs provinces.

Ce n'est qu'en combinant fécondité et assimilation linguistique intergénérationnelle au moyen du taux de reproduction linguistique qu'on arrive à jauger clairement l'impact du second facteur sur le poids relatif et, surtout, l'effectif des populations francophones. De toute évidence, il faut en conclure que même si, au Québec, les mères transmettent plus souvent qu'auparavant le français à leurs enfants, ceux-ci sont par contre trop peu nombreux, de sorte qu'actuellement toutes les populations francophones du Canada se trouvent bien en deçà de pouvoir renouveler leurs effectifs. On prévoit généralement, pour l'an 2020 environ, le début du déclin de l'effectif francophone au Québec. En d'autres termes : « La question n'est plus de savoir si le Québec parlera encore le français dans quelques générations, mais aussi combien il restera de Québécoises et de Québécois pour le parler » (Termote, 1991, p. 270 et 276).

Au Nouveau-Brunswick, la question se pose avec la même acuité toujours, pour l'essentiel, à cause de la chute de la fécondité. À la différence près qu'à moins d'un miracle économique acadien, la population francophone n'y peut guère compter, à l'encontre de celle du Québec, sur une certaine immigration internationale pour retarder le début du déclin.

Par contre, dans les autres provinces, l'assimilation individuelle et sa conséquence intergénérationnelle contribuent fortement à la chute du taux de reproduction linguistique. À partir des tableaux 6 et 9, on peut en fait déduire que sous-fécondité et assimilation contribuent à peu près également au taux d'assimilation collective, ou de non-renouvellement, de la population francophone de l'Ontario au dernier recensement, de même que de celle de l'ensemble de la population francophone à l'extérieur du Québec. De façon semblable, on peut conclure que, dans toutes les autres provinces, la transmission de l'anglais comme langue maternelle aux enfants joue un rôle prépondérant dans le degré catastrophique de non-renouvellement des générations francophones, en 1986.

Il se peut que la prise de conscience graduelle par les francophones de leur situation progressivement plus fragile ait conduit à des lois ou à des comportements qui ont fait en sorte que, depuis une quinzaine d'années, l'assimilation individuelle se soit stabilisée – sauf dans les

Prairies – ou que la transmission du français des mères aux enfants ait progressé, du moins au Québec et au Nouveau-Brunswick. Mais une autre forme d'acculturation, aussi redoutable sinon encore plus irrémédiable que l'assimilation linguistique, pèse de plus en plus lourd sur la survie des populations francophones du Canada. Il n'y a qu'au Québec qu'il semble y avoir quelque espoir, en tentant d'agir à la fois sur l'immigration et la natalité, de conjurer de façon durable le déclin des effectifs francophones qu'entraînerait plus ou moins rapidement la conjugaison de l'assimilation linguistique et de la sous-fécondité.

ÉVOLUTION DE LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

Le recensement de 1981 a révélé une évolution favorable de la fréquence relative de l'adoption du français comme langue d'usage, par rapport à celle de l'anglais, parmi les immigrants de langue maternelle ni française, ni anglaise du Québec. En effet, alors que, par le passé, la grande majorité de ces derniers, dits *allophones*, adoptaient l'anglais plutôt que le français, on a observé un renversement de cette situation dès la cohorte d'immigrants arrivés en 1971-1975. Parmi ceux-ci, le pouvoir relatif d'assimilation du français, c'est-à-dire la part qui a choisi le français parmi l'ensemble de ceux qui ont adopté soit l'anglais, soit le français comme langue d'usage, était supérieur à celui de l'anglais, et cet avantage se trouvait encore plus marqué parmi la cohorte de 1976-1980 (Termote et Gauvreau, 1988, p. 149).

Cependant, le tableau 10 montre que le pouvoir relatif d'assimilation de l'anglais a connu, selon le recensement de 1986, un regain auprès des arrivants les plus récents, soit *grosso modo* ceux qui sont arrivés depuis le référendum de 1980. Non seulement l'avantage du français parmi ces derniers est-il fort mince, mais l'avantage que détenait le français sur l'anglais, selon le recensement de 1981, parmi les cohortes de 1971-1975 et 1976-1980 en matière d'adoption hâtive d'une nouvelle langue d'usage paraît s'être émoussé selon les données de 1986, ce qui indique que le pouvoir relatif d'assimilation de l'anglais augmenterait à mesure que s'allonge la durée de séjour au Québec (Termote, 1991, p. 252).

TABLEAU 10
**POUVOIR RELATIF D'ASSIMILATION DE L'ANGLAIS
 ET DU FRANÇAIS AUPRÈS DES IMMIGRANTS
 DE LANGUE MATERNELLE TIERCE,
 SELON LA PÉRIODE D'IMMIGRATION, QUÉBEC, 1986**

Période d'immigration	Langue d'usage		
	Anglais ou français	Anglais	Français
Total	66 100 (100 %)	43 810 (66 %)	22 290 (34 %)
Avant 1960	31 460 (100 %)	24 775 (79 %)	6 685 (21 %)
1960-1970	16 975 (100 %)	10 850 (64 %)	6 125 (36 %)
1971-1975	7 000 (100 %)	3 685 (53 %)	3 320 (47 %)
1976-1980	5 645 (100 %)	2 205 (39 %)	3 445 (61 %)
1981-1986	5 020 (100 %)	2 295 (46 %)	2 725 (54 %)

Note : Les données présentées ne comptent que des réponses simples et ne touchent que les immigrants de langue maternelle ni anglaise ni française qui ont déclaré soit l'anglais, soit le français comme langue d'usage. Le pouvoir relatif d'assimilation du français, par exemple, égale la part de ces immigrants qui ont adopté le français comme langue d'usage.

Source : Baillargeon et Benjamin, 1990, tableau A.8.

Par surcroît, en chiffres absolus, les gains récents du français au Québec auprès des immigrants allophones demeurent très faibles, soit moins de 10 000 personnes au total parmi les cohortes de 1971 à 1986 (tableau 10). De toutes les minorités provinciales allophones, celle du Québec fait preuve, en effet, du taux de persistance linguistique le plus élevé, et de loin (*Ibid.*, tableau 20). À tel point que la position majoritaire du français au Québec peut paraître moins une occasion de francisation des immigrants allophones qu'un facteur qui inhibe leur assimilation linguistique, c'est-à-dire leur anglicisation.

En somme, la population francophone du Québec est en train de perdre son unique source de croissance, soit une structure selon l'âge relativement jeune héritée de sa fécondité passée, sans réussir à y suppléer de manière substantielle par l'intermédiaire d'un changement significatif dans le comportement linguistique des immigrants au foyer. Il est vrai que la proportion des écoliers allophones qui reçoivent leur scolarisation en français a augmenté jusqu'à atteindre les deux tiers pour l'année scolaire 1987-1988 (Paillé, 1989, p. 70), mais «entre la

langue scolaire et la langue d'usage, il y a encore tout un saut à faire» (Termote, 1991, p. 252).

*
* *
*

Des trois sortes d'assimilation étudiées : individuelle, intergénérationnelle et collective, seule la deuxième a évolué de manière favorable à la population francophone, ces dernières années, et ce, uniquement au Québec et au Nouveau-Brunswick. En effet, pendant la même période, la baisse de la fécondité francophone a été partout si rapide qu'elle a entraîné, même dans ces deux provinces, un taux très inquiétant de non-renouvellement des générations ou d'assimilation collective.

Par ailleurs, la tentative d'infléchir, au Québec, les choix linguistiques intimes des immigrants allophones par la francisation de certains comportements publics n'a encore porté que des fruits assez maigres, voire hésitants. Un réaménagement linguistique plus complet de la société québécoise, de concert avec des mesures de redressement efficaces de la fécondité au Québec, paraissent nécessaires si l'on tient à mieux assurer au français une permanence dans cette partie de l'Amérique du Nord.

Quant aux populations francophones des autres provinces, le contrôle de plusieurs déterminants de leur destin leur fait évidemment défaut. Sans un apport constant de nouveaux migrants francophones comme celui dont semble bénéficier jusqu'à nouvel ordre la Colombie-Britannique, leur effectif paraît inéluctablement appelé à décroître. Cette décroissance sera certes plus lente dans des régions comme la partie acadienne du Nouveau-Brunswick, ou le sud-est et le nord-est de l'Ontario où les taux d'assimilation individuelle et intergénérationnelle n'accélérent pas trop l'assimilation collective.

À la lumière de l'évolution plus récente de la fécondité francophone, il y a donc lieu d'effectuer une révision globale de l'évaluation de la situation démographique, selon laquelle le maintien des minorités francophones semblait encore possible dans plusieurs provinces, moyennant des apports migratoires nouveaux du Québec ou de l'étranger (Lachapelle, 1986). Si l'assimilation collective demeure à son niveau actuel ou poursuit encore son ascension – ce qui ne paraît pas du tout

invraisemblable –, il est difficile, en effet, d'imaginer des mouvements migratoires assez importants et soutenus pour assurer la stabilité des populations de langue maternelle française dans la très grande majorité, sinon l'ensemble, des provinces autres que le Québec.

Enfin, il convient de garder fermement à l'esprit que les effectifs de population selon la langue maternelle font largement illusion quant au nombre réel de « francophones » dont le français est la langue première actuelle au foyer. Les tableaux 2 et 4 ont été éloquentes à cet égard. L'intérêt principal des renseignements sur la langue maternelle est peut-être de nous fournir, précisément à cause de son caractère permanent, un moyen de suivre le renouvellement relatif des générations. Mais dans beaucoup de provinces dont, en particulier, la Colombie-Britannique qui est la seule, à part le Québec et le Nouveau-Brunswick, à avoir connu un accroissement de sa population francophone à chaque recensement depuis la Seconde Guerre mondiale, la majorité des « francophones », classés selon la langue maternelle, n'ont plus en fait le français que comme langue seconde.

Bibliographie

- Baillargeon, Mireille, et Claire Benjamin (1990), *Caractéristiques linguistiques de la population immigrée recensée au Québec en 1986*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, XI + 85 p.
- Beaujot, Roderic P., et Kevin McQuillan (1982), *Growth and Dualism: The Demographic Development of Canadian Society*, Toronto, Gage, XII + 249 p.
- Béland, Paul (1991), *L'usage du français au travail: situation et tendances*, Québec, Conseil de la langue française, XII + 205 p.
- Bernard, Roger (1990), *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 311 p.
- Castonguay, Charles (1974), « Dimensions des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone et autre d'après le recensement canadien de 1971 », dans *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*, 41, 2, p. 125-131.
- Castonguay, Charles (1979), « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 16, 1, p. 21-31.
- Castonguay, Charles (1981), *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 101 + XI p.
- Castonguay, Charles (1988), « Virage démographique et Québec français », dans *Cahiers québécois de démographie*, 17, 1, p. 49-61.
- Castonguay, Charles (1990), « Note de lecture: *Profil démographique des communautés minoritaires de langue officielle* par Louise M. Dallaire et Réjean Lachapelle », dans *Cahiers québécois de démographie*, 19, 2, p. 399-401.
- Castonguay, Charles (1992), « Sur la détermination de la composition linguistique de la population au moyen des données des recensements », dans *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Québec, Office de la langue française, p. 49-69.
- Charbonneau, Hubert, et Robert Maheu (1973), *Les aspects démographiques de la question linguistique*, Synthèse S3, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, Éditeur officiel, 438 p.
- Commissaire aux langues officielles (1988), *Rapport annuel 1987*, Ottawa, Ministre des Approvisionnement et Services Canada, III + 256 p.
- Commissaire aux langues officielles (1991), *Rapport annuel 1990*, Ottawa, Ministre des Approvisionnement et Services Canada, XXXII + 370 p.

- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967), *Rapport, livre premier: Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 231 p.
- Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (1991), *Rapport*, Québec, III + 171 p.
- Dallaire, Louise M., et Réjean Lachapelle (1990), *Profils démolinguistiques des communautés minoritaires de langue officielle*, n^{os} S42-10 / 1 à 10 / 12, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada.
- Denis, Johanne (1988), *Étude du contenu de la contre-vérification des dossiers*, Ottawa, Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales.
- Fédération des francophones hors Québec (1990), *Un nouveau départ, en partenariat*, mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Ottawa.
- Fellegi, Ivan P. (1989), « Témoignage », dans *Procès-verbaux et témoignages du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes des langues officielles*, 3 (octobre), 40 p.
- Henripin, Jacques (1988), « Le recensement de 1986 : certaines tendances séculaires s'atténuent », dans *Langue et société*, 24 (automne), p. 6-9.
- Joy, Richard J. (1972), *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Toronto, McClelland and Stewart, XIII + 149 p.; d'abord publié à compte d'auteur à Montréal en 1967.
- Lachapelle, Réjean (1986), « La démolinguistique et le destin des minorités françaises vivant à l'extérieur du Québec », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1, p. 123-141.
- Lachapelle, Réjean (1989), « Évolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada », dans *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Montréal, Association d'études canadiennes (coll. Thèmes canadiens), p. 7-34.
- Lachapelle, Réjean (1990), « La position du français s'améliore, la proportion de francophones décroît », dans *Langue et société*, 32 (automne), p. 9-11.
- Lachapelle, Réjean (1992), « Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques », dans *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Québec, Office de la langue française, p. 5-48.
- Lachapelle, Réjean, et Gilles Grenier (1988), *Aspects linguistiques de l'évolution démographique*, rapport au Secrétariat pour l'étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, Ottawa, Santé et Bien-être Canada, document non publié.
- Lachapelle, Réjean, et Jacques Henripin (1980), *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, XXXII + 391 p.
- Langue et société* (1989), *Dossier spécial à l'occasion du 25^e anniversaire de la Commission B.-B. et du 20^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Le français et l'anglais au Canada*, Ottawa, Commissaire aux langues officielles, 44 p.

- Liebertson, Stanley (1965), « Bilingualism in Montreal: A Demographic Analysis », dans *American Journal of Sociology*, 71, p. 10-25.
- Liebertson, Stanley (1970), *Language and Ethnic Relations in Canada*, New York, Wiley, XII + 264 p.
- Maheu, Robert (1970), *Les francophones du Canada, 1941-1991*, Montréal, Parti pris.
- Martin, Yves (1987), « Le référendum, ses lendemains et l'avenir », dans *Le Québec 1967-1987: le Québec du général de Gaulle au Lac Meech*, Montréal, Guérin, p. 109-112.
- Paillé, Michel (1989), *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française, XVI + 173 p.
- Statistique Canada (1964), *Recensement du Canada, 1961. Langue par groupe d'âge*, bulletin 1.3-5, Ottawa.
- Statistique Canada (1974), *Recensement du Canada, 1971. Langue par groupe d'âge*, n° de catalogue 92-733, Ottawa.
- Statistique Canada (1987), *Recensement du Canada, 1986. Langue: partie 1*, n° de catalogue 93-102, Ottawa.
- Statistique Canada (1988), Test du recensement national du 4 novembre 1988.
- Statistique Canada (1989), *Recensement du Canada, 1986. Rétention et transfert linguistiques*, n° de catalogue 93-153, Ottawa.
- Termote, Marc (1991), « L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada », dans *Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec*, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail n° 2, p. 239-329.
- Termote, Marc, et Danielle Gauvreau (1988), *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, XXI + 292 p.